

# PARC ÉOLIEN EN MER

DIEPPE  
LE TRÉPORT

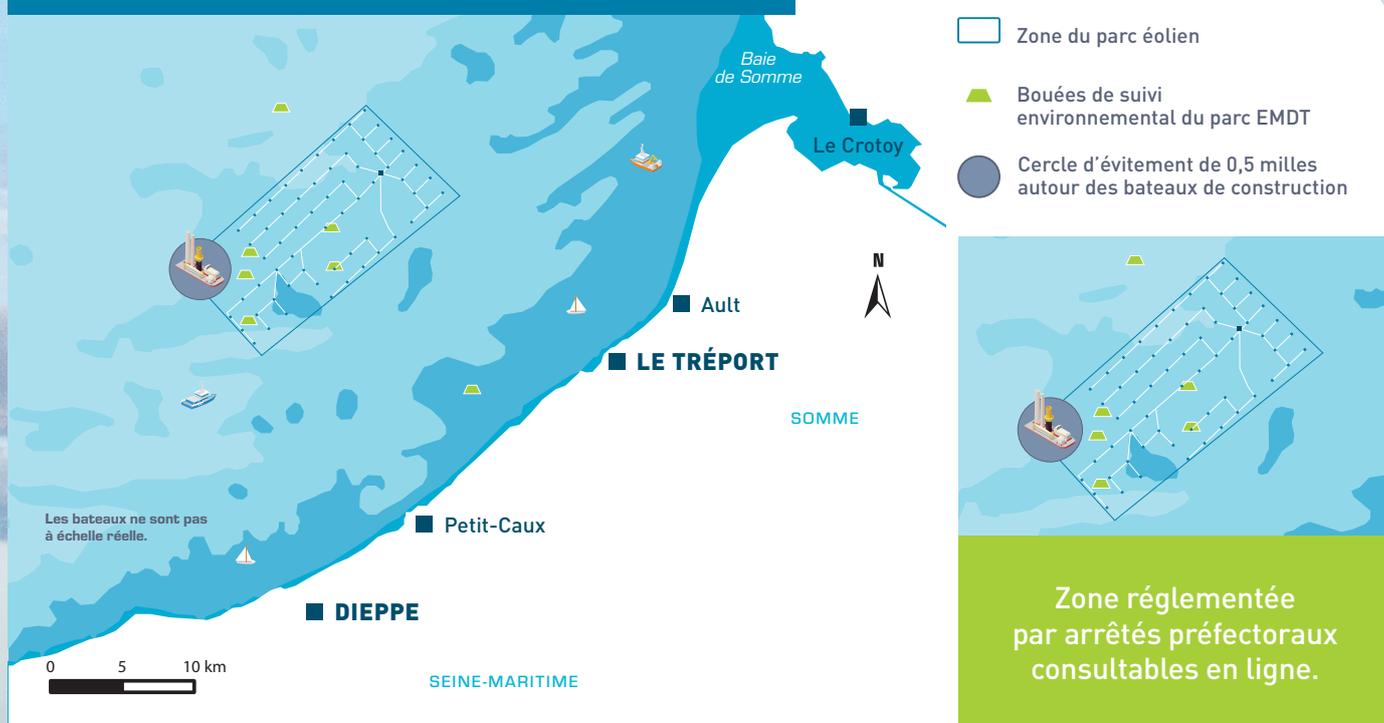


## TRAVAUX EN MER

DE JANVIER 2024 À MARS 2024

Toute activité maritime est interdite dans un rayon de **0,5 milles nautiques** autour des navires de construction.

### PÉRIMÈTRE DE CONSTRUCTION DU PARC



Crédits photos : DEME



Un navire assurera une **mission de surveillance** et veillera au **respect des périmètres sécurisés**.

Au besoin, il communiquera par radio VHF sur le canal 16 puis en dégagement sur un autre canal (72, 77,...).



Contactez-nous et restez informés de l'ensemble des règles de navigation sur notre site :

[dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr](http://dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr)

Éoliennes  
en mer  
Dieppe Le Tréport

L'ÉNERGIE DU LARGE